

L'ALTERNANCE, VOIE PRIVILÉGIÉE POUR ACCÉDER AUX MÉTIERS DE L'AUTOMOBILE

Après une rentrée 2020 impactée par le contexte sanitaire, **les effectifs en alternance progressent nettement à la rentrée 2021 (+ 9,3 %)**. On compte ainsi 36 951 jeunes en formation par alternance dans les métiers spécifiques à la branche, et ce chiffre progresse pour la septième année consécutive. Malgré le contexte sanitaire inédit, lié à la lutte contre la Covid 19 et les tensions qui en ont découlé sur l'économie et les emplois, **les entreprises de la branche des services de l'automobile continuent à investir dans la formation des jeunes**. Les signatures de contrat en alternance ont progressé de 12 % cette année. Cette progression est particulièrement forte pour les certifications de branche (+ 22 %). Elles représentent à cette rentrée 19 % des signatures des contrats en alternance.

La progression de l'alternance se conjugue avec une insertion professionnelle qui est facilitée par cette modalité de formation. Le contact des entreprises, la pratique en situation de travail ainsi que la relation tuteur/formé sont autant d'aspects favorables pour la future insertion de l'apprenant. Ainsi, malgré une temporalité défavorable pour les sortants de formation en juin 2020, 64% des apprentis ont trouvé un emploi dans les 6 mois qui suivent la formation.



LES EFFECTIFS EN FORMATION EN 2021-2022

DES EFFECTIFS EN ALTERNANCE SUPÉRIEURS À CEUX EN LYCÉE

67 798 jeunes en formation initiale
dans les domaines spécifiques de la branche



36 951 jeunes en alternance



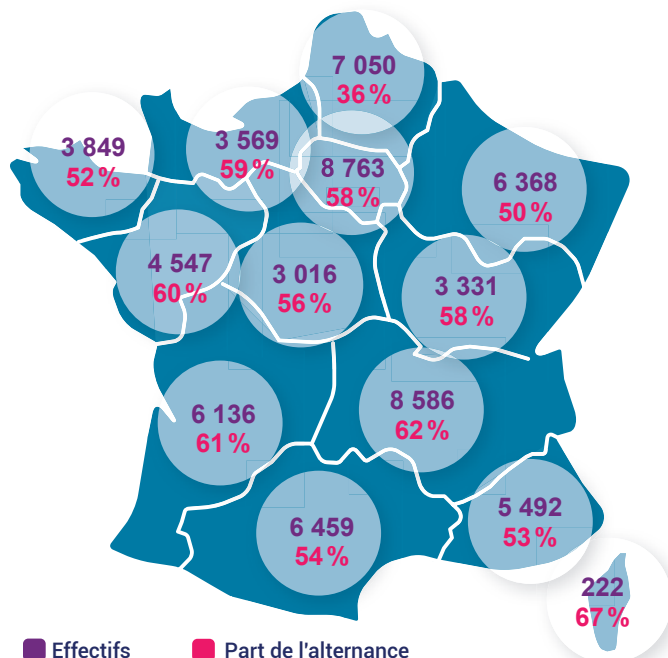
dont **34 371** jeunes en contrat
d'apprentissage et **2 580** jeunes
en contrats de professionnalisation



30 847 lycéens

Source : ANFA

EFFECTIFS RÉGIONAUX ET PART DE L'ALTERNANCE



■ Effectifs ■ Part de l'alternance

Source : ANFA

Non régionalisé : 410 alternants (CQP Opérateur Vitrage)

À la rentrée 2021, l'**alternance progresse nettement (+ 9,3 %)**, pour la septième année consécutive, et s'affirme ainsi **comme la voie d'accès majoritaire et privilégiée pour accéder aux métiers des services de l'automobile.**

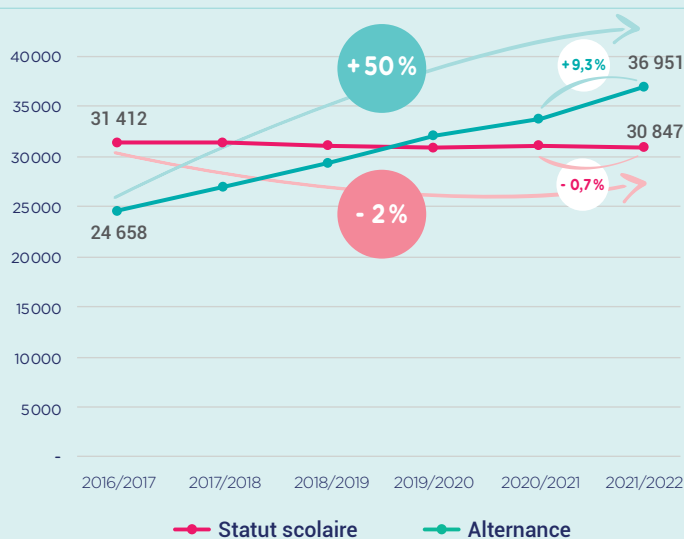
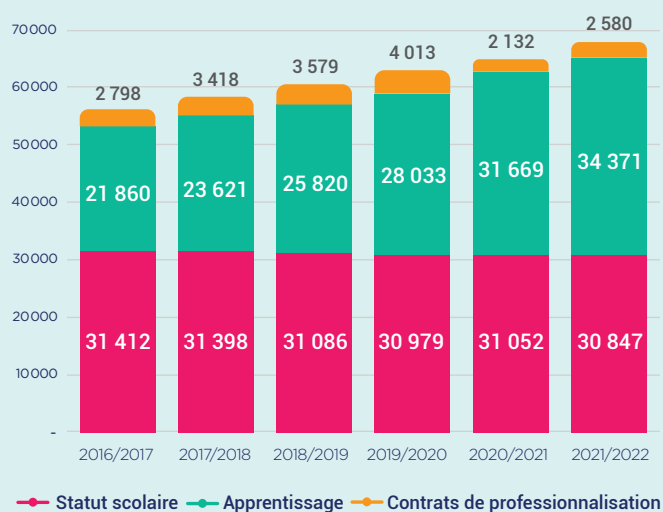


54,5 % des jeunes en formation
dans les domaines spécifiques de
l'automobile, du camion, du cycle ou du
motocycle, **sont en alternance**, soit deux
points de plus que la rentrée précédente.

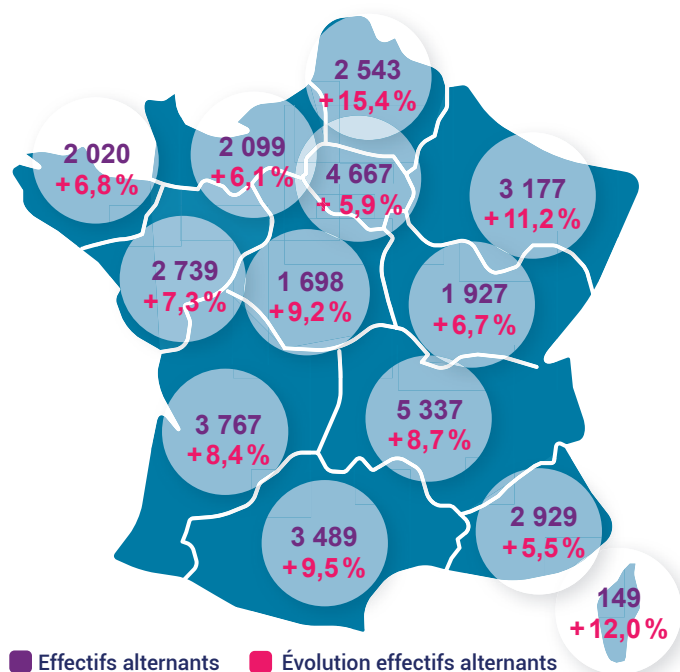


UNE RENTRÉE MARQUÉE PAR UNE NOUVELLE PROGRESSION DE L'ALTERNANCE

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS PAR MODE DE FORMATION



EFFECTIFS ALTERNANTS PAR RÉGION ET ÉVOLUTION DE L'ALTERNANCE (RENTRÉE 2021 VS RENTRÉE 2020)



À la rentrée 2021, près de 68 000 jeunes sont en formation dans les spécialités de la branche des services de l'automobile. Par rapport à l'année précédente, on observe une progression de 3 000 jeunes supplémentaires (+ 4,5 %) qui se forment aux métiers de l'automobile, du poids-lourd, de la moto, du cycle ou encore pour préparer le métier d'enseignant de la conduite.

L'alternance est à l'origine de cette évolution. En effet, à la rentrée 2021, ce sont 3 150 alternants de plus qui se forment spécifiquement à ces métiers (+ 9,3 %). Il s'agit là de la septième année consécutive de croissance de ces effectifs. Depuis fin 2014, nous comptons plus de 15 000 alternants supplémentaires dans ces formations.

Dans le détail, les effectifs en apprentissage progressent de + 8,5 %, ceux en contrat de professionnalisation de + 21 %, alors que ceux en lycée régressent de - 0,7 %.



LE BAC PRO CONCENTRE PLUS DE LA MOITIÉ DES EFFECTIFS

EFFECTIFS PAR NIVEAU DE FORMATION

	Effectifs	Répartition	Part de l'alternance
Niveau 3	22 502	33,2 %	74 %
CAP	21 944	32,4 %	74 %
Mention Complémentaire	542	0,8 %	93 %
Titre professionnel *	16	< 0,1 %	100 %
Niveau 4	35 048	51,7 %	34 %
Bac Professionnel	35 022	51,7 %	34 %
Autre certification**	26	< 0,1 %	0 %
Niveau 5	5 690	8,4 %	66 %
BTS	5 083	7,5 %	67 %
Titre professionnel ECSR***	541	0,8 %	100 %
Autre certification**	66	0,1 %	0 %
Niveaux 6 et 7	222	0,3 %	84 %
Licence professionnelle	124	0,2 %	100 %
Diplôme d'Ingénieur / Master	78	0,1 %	81 %
Autre certification**	20	< 0,1 %	0 %
CQP & Titres à finalité professionnelle de branche	4 336	6,4 %	100 %
TOTAL	67 798	100 %	54,5 %

Source : ANFA

* Titre Professionnel du ministère du travail

** Titre de l'EPCRA, ESCRA et ISCAM

*** Titre professionnel Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière
(Données uniquement sur les contrats de professionnalisation)

Parmi les 67 798 jeunes formés dans les domaines spécifiques de la branche en 2021/2022, **52 % le sont dans la filière Maintenance VP. Viennent ensuite la filière Carrosserie (22 %), la Maintenance VI (6,8 %) et la Maintenance Moto (5,3 %).**

La rentrée 2021 a vu s'instaurer une classe de seconde Maintenance des Véhicules au sein des Bac Pro Maintenance des Véhicules (option A Véhicules Particuliers, option B Véhicules de Transport Routier et option C Motocycles) commune aux 3 options ainsi qu'avec les formations de Maintenance des Matériels, et ce, uniquement sur le public formé en voie scolaire. Cette classe, plus générale, regroupe 7 361 jeunes (11 % des formés). Ces jeunes devront choisir lors de leur passage en 1^{ère} la spécialisation qu'ils souhaitent. Ce sont donc autant de jeunes qui n'apparaissent plus au sein des filières Maintenance VP, VI et Moto.

Le bac professionnel rassemble plus de la moitié des jeunes en formation (51,7 %). Les effectifs inscrits en BTS continuent de progresser et représentent, à cette rentrée, 7,5 % des formés.

EFFECTIFS PAR FILIÈRE

	Effectifs	Répartition	Part de l'alternance
Maintenance Véhicules Particuliers	34 982	51,6 %	61 %
Carrosserie	14 815	21,9 %	58 %
Maintenance Véhicules*	7 361	10,9 %	0 %
Maintenance Véhicules Industriels	4 610	6,8 %	63 %
Maintenance Motocycles	3 619	5,3 %	49 %
Vente Automobile	1 371	2,0 %	91 %
Enseignement de la conduite**	541	0,8 %	100 %
Cycle	461	0,7 %	100 %
Magasinage / PRA	38	0,1 %	100 %
TOTAL	67 798	100 %	54,5 %

Source : ANFA

* Correspond à la 2^{nde} Bac Pro MV en voie scolaire

**Données uniquement sur les contrats de professionnalisation



4 336 jeunes préparent un CQP ou un titre à finalité professionnelle de la branche des services de l'automobile en 2021-2022.

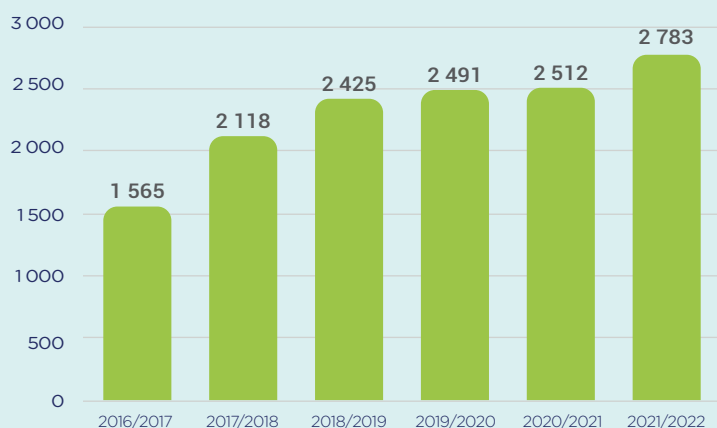


PRÈS DE 2 800 FEMMES EN FORMATION DANS LES DOMAINES SPÉCIFIQUES DES SERVICES AUTOMOBILES



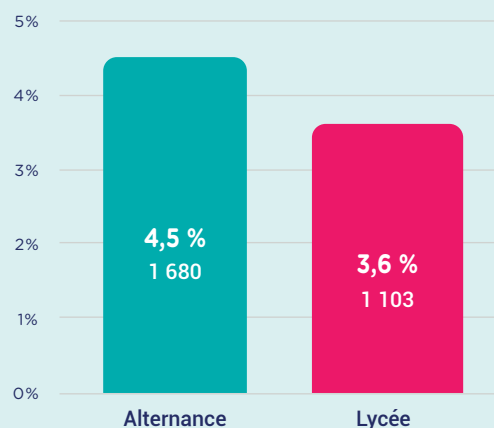
Le nombre de femmes formées dans les domaines spécifiques de la branche continue de progresser. En 2021/2022, on dénombre près de 2 800 jeunes femmes en formation, soit 4,1 % des effectifs.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE FEMMES DANS LES FORMATIONS AUTOMOBILES



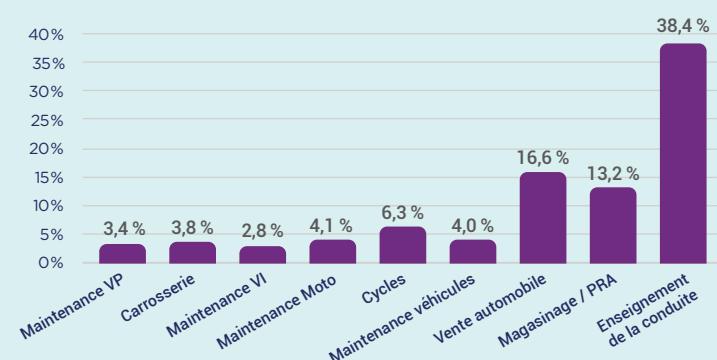
Source : ANFA

PART DE FEMMES PAR MODE DE FORMATION



Source : ANFA

PART DE FEMMES PAR FILIÈRE DE FORMATION



Source : ANFA

Si leur part varie entre 2 et 6 % selon les différentes filières de formation techniques, **elles sont plus nombreuses au sein de la filière Vente** (16 % des effectifs), **ainsi que dans l'enseignement de la conduite** (38 %).

Ces filières étant en alternance, elles participent à expliquer l'écart avec la part de jeunes filles se formant en voie scolaire.



LES SIGNATURES DE CONTRAT EN ALTERNANCE EN FORTE HAUSSE

À la rentrée 2021, plus de 20 500 nouveaux contrats en alternance ont été signés, soit une progression de 12 % par rapport à l'année précédente. Les nouveaux signataires commencent principalement par préparer un CAP (ce diplôme représente 43 % des signatures de contrats d'alternance à la rentrée 2021), et une majorité d'entre eux poursuivront leur formation vers un diplôme ou une certification de branche.

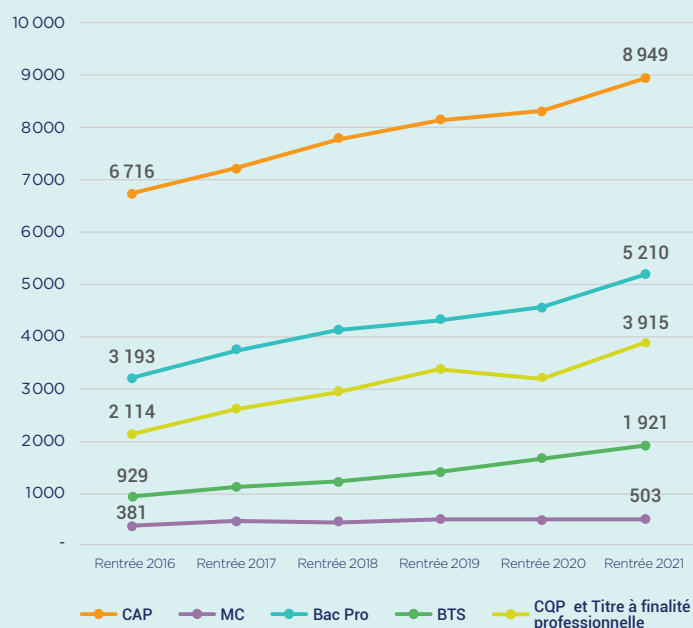
La progression la plus significative observée à la rentrée 2021 concerne les signatures de contrats d'alternance visant la préparation d'une certification de la branche des services de l'automobile. Les certificats de qualification professionnelle ainsi que les titres de branche à finalité professionnelle enregistrent en effet une progression de 22 %, et représentent ainsi près de 19 % des signatures de contrats.

La progression concerne la majorité de ces certifications et plus particulièrement ceux qui préparent aux métiers de la maintenance automobile, de la carrosserie, du cycle ainsi que de la vente automobile. Les formations aux métiers de la maintenance des véhicules anciens et historiques, de l'enseignement de la conduite et du vitrage ont également fortement progressé.

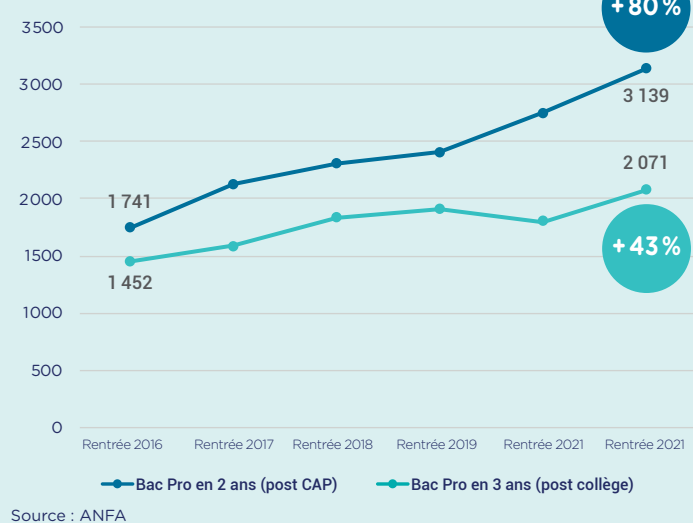
Les contrats en alternance signés pour la préparation d'un Bac Pro enregistrent également une belle progression à la rentrée 2021.

On distingue toutefois les signatures de contrats en Bac Pro post CAP, en forte hausse depuis plusieurs années, des signatures en Bac Pro post collège, progressant plus légèrement. Post-CAP, les signatures ont progressé de 80 % en cinq ans. Cette voie de formation (CAP + Bac Pro 2 ans) semble privilégiée par les alternants, comparativement à une entrée en Bac Pro post-collège, mais sur une durée d'apprentissage de trois ans (+ 43 %).

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CONTRATS EN ALTERNANCE SIGNÉS PAR CERTIFICATION



ZOOM SUR LES CONTRATS EN ALTERNANCE SIGNÉS EN BAC PRO



Certifications de branche (CQP, titre de branche à finalité professionnelle) :
+ 22 % de contrats signés à la rentrée 2021, soit 19 % des contrats en alternance.

UNE INSERTION QUI SE DÉGRADE LÉGÈREMENT EN 2020, MAIS QUI EST FACILITÉE PAR L'ALTERNANCE



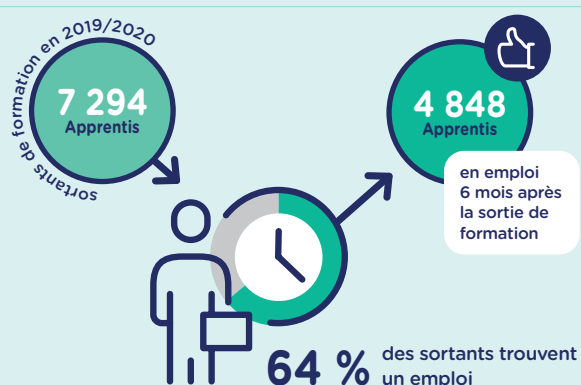
INSERJEUNES : LE NOUVEAU DISPOSITIF D'ÉVALUATION DE L'INSERTION

Depuis 2021, la DARES, en lien avec le Ministère de l'Éducation Nationale, pilote ce projet basé sur le rapprochement de bases de données administratives dites "scolarité" (remontées administratives des inscriptions des élèves et des apprentis) et de bases de données dites "emploi" (basées sur les déclarations sociales nominatives). Le système d'information InserJeunes calcule et diffuse chaque année et au niveau de chaque établissement (lorsque les effectifs sont suffisants) et pour chaque formation, les indicateurs suivants :

- le taux de poursuite d'études

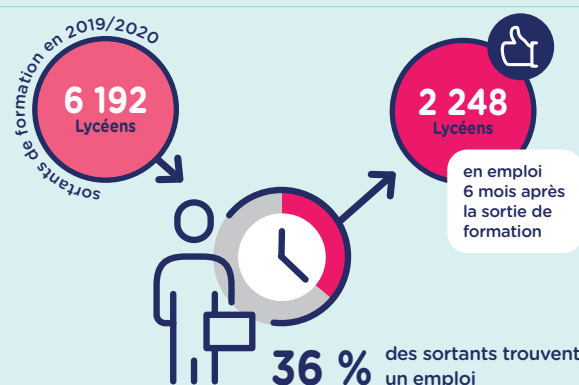
- le taux d'interruption en cours de formation
 - le taux d'emploi des sortants de l'établissement concerné, à la suite des formations dispensées
 - la valeur ajoutée de l'établissement sur ce taux d'emploi
- Le système d'information InserJeunes diffuse également, pour les centres de formations d'apprentis, la part de contrats d'apprentissage interrompus avant leur terme. Le dispositif succède aux enquêtes "Insertion dans la vie active" (IVA) et "Insertion professionnelle des apprentis" (IPA) menées par la DEPP (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance) et les établissements de formation, mais les taux d'emploi mesurés ne sont pas directement comparables. La transition vers le nouveau dispositif provoque donc une rupture de série.

INSERTION DES APPRENTIS



Source : Inser'jeunes, sortants 2020 (certifications spécifiques à la branche)

INSERTION DES LYCÉENS



Source : Inser'jeunes, sortants 2020 (certifications spécifiques à la branche)

64 % des apprentis formés dans les domaines spécifiques de la branche **sont en emploi 6 mois après la fin de leur formation**. Cette insertion professionnelle ne couvre que le secteur privé (hors fonction publique, entrepreneuriat...). Le taux d'emploi enregistre une baisse de 3 points en 2020, imputable en grande partie au contexte sanitaire. Par ailleurs, le taux de poursuite d'études a lui aussi connu une évolution notable puisqu'il a progressé de 5 points, passant de 36 % à 41 %.

36 % des lycéens formés dans les domaines spécifiques de la branche **sont en emploi 6 mois après la fin de leur formation**. En 2020, le taux d'emploi régresse de 6 points, alors que le taux de poursuite d'études a progressé de 2 points, passant de 43 à 45 % pour les personnes en dernière année de formation. Plus le niveau de formation est élevé, plus l'insertion professionnelle augmente, et plus la poursuite d'études se réduit.

Près d'un apprenti sur deux en emploi l'est dans son entreprise formatrice.

TAUX DE POURSUITE D'ÉTUDES ET TAUX D'EMPLOI PAR DIPLÔME

APPRENTIS	Taux de poursuite d'études	Taux d'emploi
CAP	49 %	55 %
Bac PRO	33 %	70 %
BTS	20 %	79 %
TOTAL	41 %	64 %

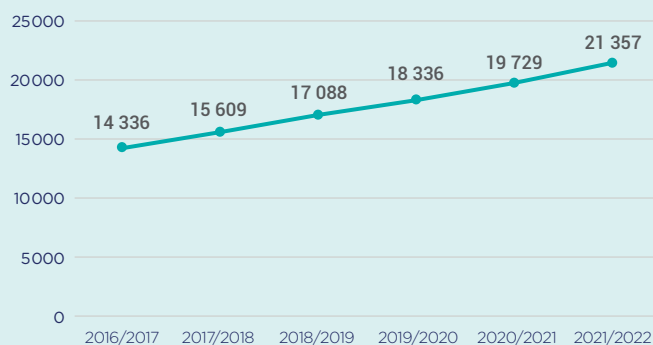
LYCÉENS	Taux de poursuite d'études	Taux d'emploi
CAP	48 %	22 %
Bac PRO	45 %	39 %
BTS	31 %	60 %
TOTAL	45 %	36 %

Note de lecture : 49 % des apprentis terminant un CAP poursuivent leurs études. Parmi ceux qui ne poursuivent pas, 55 % sont en emploi 6 mois après la sortie de formation.

NETTE PROGRESSION DES EFFECTIFS EN ALTERNANCE EN MAINTENANCE VÉHICULES PARTICULIERS

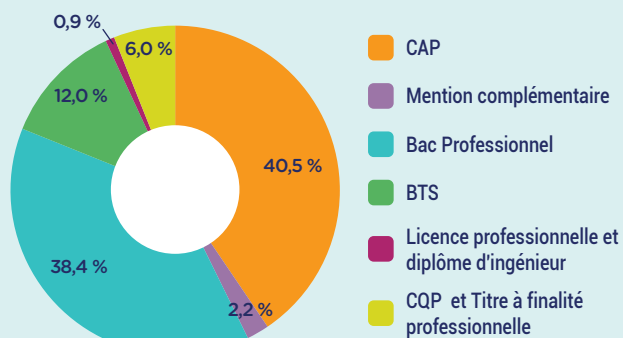


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS EN ALTERNANCE EN FILIÈRE MAINTENANCE VP



Source : ANFA

RÉPARTITION PAR DIPLÔME DES ALTERNANTS FORMÉS EN FILIÈRE MAINTENANCE VP



Source : ANFA

La filière maintenance de véhicules particuliers compte 34 982 jeunes en formation, dont 61 % en alternance. Il s'agit de la filière de formation la plus importante, puisqu'elle concentre 52 % des jeunes formés aux métiers de la branche.

En alternance, les effectifs ont progressé de + 8 % à cette rentrée. Le CAP et le bac professionnel sont les diplômes majeurs de la filière et rassemblent près de 80 % des alternants.

VÉHICULE PARTICULIER



63 % DES APPRENTIS FORMÉS À LA MAINTENANCE VP SONT EN EMPLOI

TAUX DE POURSUITE D'ÉTUDES ET TAUX D'EMPLOI PAR DIPLÔME

APPRENTIS	Taux de poursuite d'études	Taux d'emploi
CAP Maintenance des Véhicules option Véhicules Particuliers	54 %	48 %
MC Maintenance des Systèmes Embarqués de l'Automobile	27 %	76 %
MC Maintenance des Moteurs Diesels et de leurs Equipements	32 %	84 %
Bac Pro Maintenance des Véhicules option Véhicules Particuliers	34 %	69 %
BTS Maintenance des Véhicules option Véhicules Particuliers	18 %	79 %
TOTAL	42 %	63 %

Source : InserJeunes sortants 2020, à 6 mois

Note de lecture : 54 % des apprentis terminant un CAP MVA poursuivent leurs études. Parmi ceux qui ne poursuivent pas, 48 % sont en emploi 6 mois après la sortie de formation.

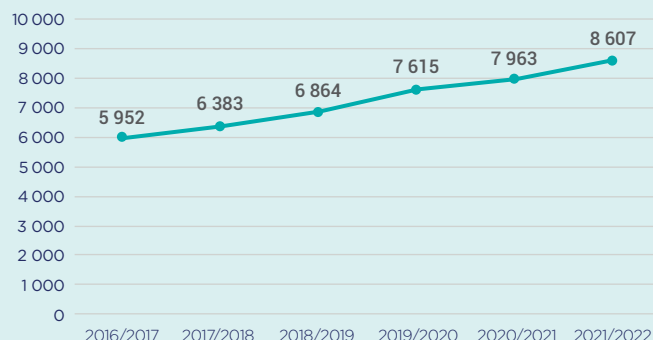
6 mois après leur sortie de formation, **63 % des apprentis formés à la Maintenance VP sont en emploi**. Ce taux a perdu 4 points en 2020, le contexte sanitaire n'étant pas favorable à l'insertion sur le marché du travail. En parallèle, **le taux de poursuite d'études a lui nettement progressé (+ 6 points)**.

Par ailleurs, plus le niveau de formation augmente, plus les jeunes ont des chances de s'insérer professionnellement. Ainsi, 48 % des jeunes issus de CAP, 69 % des jeunes issus de bac professionnel et 79 % des jeunes issus de BTS ont trouvé un emploi.

Les lycéens, quant à eux, bénéficient de taux d'insertion inférieurs à ceux observés en apprentissage. Ainsi, sur 100 jeunes formés à la Maintenance VP en lycée, 38 ont trouvé un emploi. Ce taux est lui aussi en recul en 2020 (- 6 points).

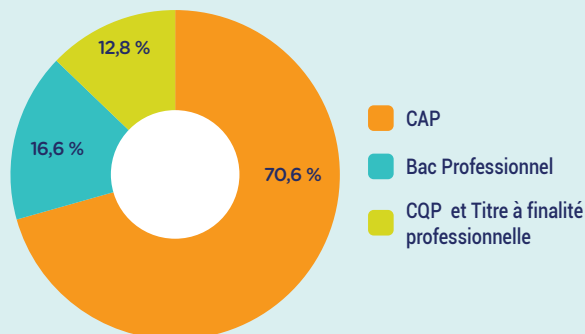


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS EN ALTERNANCE EN FILIÈRE CARROSSERIE-PEINTURE



Source : ANFA

RÉPARTITION PAR DIPLÔME DES ALTERNANTS FORMÉS EN FILIÈRE CARROSSERIE-PEINTURE



Source : ANFA

La filière Carrosserie-peinture compte 14 815 jeunes en formation à la rentrée 2021, dont 58 % en alternance.

Le nombre d'alternants dans cette filière a progressé de 45 % depuis 5 ans (+ 8 % à la rentrée 2021). Pour répondre aux tensions importantes qui s'exercent sur ces métiers, les entreprises de la carrosserie ont fortement recruté en alternance ces dernières années.

En alternance, 7 jeunes formés sur 10 le sont au niveau CAP. Les CQP et titres à finalité professionnelle représentent près de 13 % des jeunes formés dans cette filière, qui inclue dans ces données également le vitrage.

CARROSSERIE
PEINTURE



63 %

DES APPRENTIS FORMÉS À LA CARROSSERIE-PEINTURE SONT EN EMPLOI



TAUX DE POURSUITE D'ÉTUDES ET TAUX D'EMPLOI PAR DIPLÔME

APPRENTIS	Taux de poursuite d'études	Taux d'emploi
CAP Réparation des Carrosseries	57 %	52 %
CAP Peinture en Carrosserie	13 %	70 %
Bac Pro Réparation des Carrosseries	35 %	73 %
TOTAL	41 %	63 %

Source : InserJeunes sortants 2020, à 6 mois
Note de lecture : 35 % des apprentis terminant un Bac Professionnel RC poursuivent leurs études. Parmi ceux qui ne poursuivent pas, 73 % sont en emploi 6 mois après la sortie de formation.

6 mois après leur sortie de formation, **63 % des apprentis formés à la Carrosserie-peinture sont en emploi**. Ce taux recule de 2 points en 2020. Parallèlement, le taux de poursuite d'études a légèrement progressé (+ 2 points). Cette filière de formation en apprentissage ne comporte que deux CAP et un bac professionnel.

L'acquisition de la double compétence Carrosserie-peinture reste valorisée aux yeux des employeurs. Ainsi, un CAP Peinture réalisé après un CAP Réparation des carrosseries offre plus de garanties d'insertion qu'un bac professionnel.

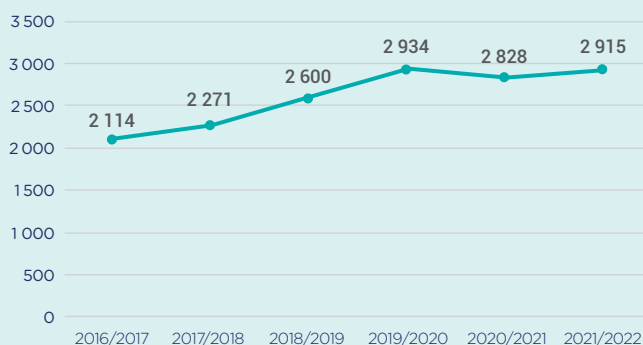
Les lycéens, s'insèrent plus difficilement pour cette filière qui privilégie l'acquisition d'un "geste professionnel". Ainsi, sur 100 jeunes formés à la Carrosserie-peinture en lycée, 30 ont trouvé un emploi. Ce taux est en net recul en 2020 (- 6 points).



L'ALTERNANCE REPART A LA HAUSSE DANS LA MAINTENANCE VÉHICULES INDUSTRIELS

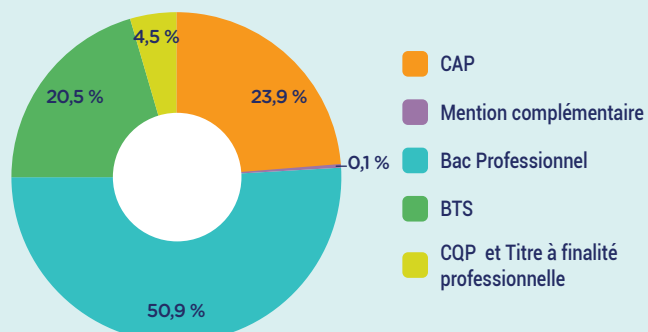


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS EN ALTERNANCE EN FILIÈRE MAINTENANCE VI



Source : ANFA

RÉPARTITION PAR DIPLÔME DES ALTERNANTS FORMÉS EN FILIÈRE MAINTENANCE VI



Source : ANFA

La filière maintenance de véhicules industriels compte 4 610 jeunes en formation, dont 63 % en alternance. La rentrée 2021 est marquée par une reprise des effectifs en alternance (+ 3 %) après avoir légèrement regressé lors de la rentrée précédente. Ils retrouvent ainsi leur niveau de la rentrée 2019.

Compte tenu de l'évolution technologique de cette activité, la part des alternants en CAP est relativement faible (24 %). Les alternants sont surtout formés au bac professionnel (51 %) voire au BTS (20,5 %).

VÉHICULE
INDUSTRIEL



71 %

DES APPRENTIS
FORMÉS À LA
MAINTENANCE VI
SONT EN EMPLOI



TAUX DE POURSUITE D'ÉTUDES ET TAUX D'EMPLOI PAR DIPLÔME

APPRENTIS	Taux de poursuite d'études	Taux d'emploi
CAP Maintenance des Véhicules option Véhicules de Transport Routier	60 %	56 %
Bac Pro Maintenance des Véhicules option Véhicules de Transport Routier	32 %	70 %
BTS Maintenance des Véhicules option Véhicules de Transport Routier	20 %	84 %
TOTAL	39 %	71 %

Source : InserJeunes sortants 2020, à 6 mois

Note de lecture : 60 % des apprentis terminant un CAP MVB poursuivent leurs études. Parmi ceux qui ne poursuivent pas, 56 % sont en emploi 6 mois après la sortie de formation.

71 % des apprentis formés à la Maintenance VI sont en emploi 6 mois après leur sortie de formation. Ce taux progresse de 4 points en 2020. Parallèlement, le taux de poursuite d'études a légèrement progressé (+ 3 points). Il s'agit de la filière de formation en apprentissage qui bénéficie du meilleur taux d'insertion. **Un niveau de formation plus élevé garantit plus de chances de trouver un emploi en sortie de formation.** Ainsi, les jeunes apprentis issus de CAP, Bac professionnel et BTS ont respectivement 56 %, 70 % et 84 % de chances de s'insérer professionnellement.

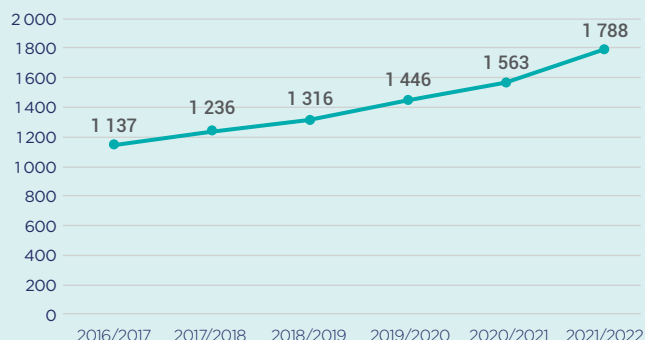
Les lycéens, quant à eux, bénéficient de taux d'insertion inférieurs à ceux observés en apprentissage. Ainsi, sur 100 jeunes formés à la Maintenance VI en lycée, 40 ont trouvé un emploi. Ce taux est lui aussi en recul en 2020 (- 6 points) mais constitue également l'insertion la plus porteuse pour des jeunes formés en lycée professionnel.



FORTE CROISSANCE DES EFFECTIFS AU SEIN DE LA FILIÈRE MAINTENANCE MOTO

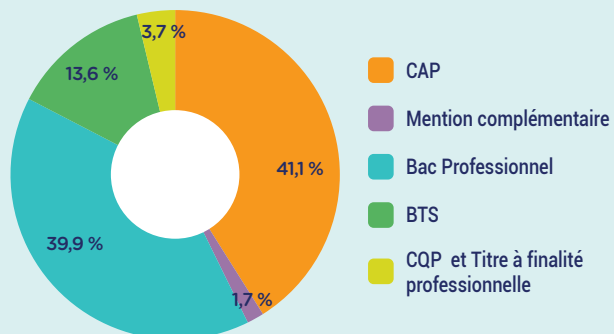


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS EN ALTERNANCE EN FILIÈRE MAINTENANCE MOTO



Source : ANFA

RÉPARTITION PAR DIPLÔME DES ALTERNANTS FORMÉS EN FILIÈRE MAINTENANCE MOTO



Source : ANFA

La filière maintenance de motocycles compte 3 539 jeunes en formation, dont 49 % en alternance.

Depuis cinq ans, les effectifs alternants de cette filière ont fortement progressé (+ 50 %), en raison de la reprise de l'emploi dans ce secteur professionnel. **A cette rentrée 2021, les effectifs en alternance ont progressé de 9 %.**

Le CAP et le bac professionnel sont les diplômes principaux de la filière et rassemblent 81 % des alternants.

MOTOCYCLE



63 %

DES APPRENTIS FORMÉS À LA MAINTENANCE MOTO SONT EN EMPLOI



TAUX DE POURSUITE D'ÉTUDES ET TAUX D'EMPLOI PAR DIPLÔME

APPRENTIS	Taux de poursuite d'études	Taux d'emploi
CAP Maintenance des Véhicules option Motocycles	47 %	57 %
Bac Pro Maintenance des Véhicules option Motocycles	20 %	67 %
BTS Maintenance des Véhicules option Motocycles	31 %	68 %
TOTAL	36 %	63 %

Source : InserJeunes sortants 2020, à 6 mois

Note de lecture : 20 % des apprentis terminant un Bac professionnel MVC poursuivent leurs études. Parmi ceux qui ne poursuivent pas, 67 % sont en emploi 6 mois après la sortie de formation.

Au sein de la filière Maintenance Moto, 63 % des apprentis sont en emploi 6 mois après leur sortie de formation.

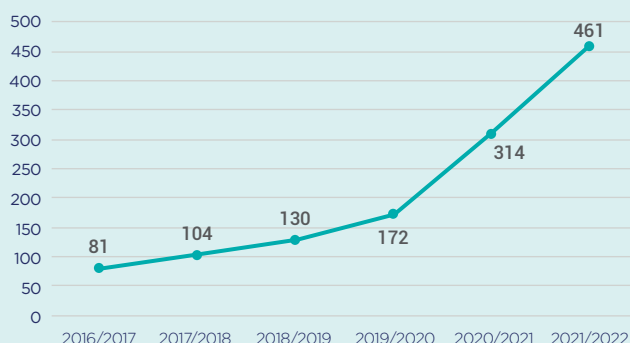
Ce taux recule de 4 points en 2020. Parallèlement, le taux de poursuite d'études a fortement progressé (+ 6 points).

Les lycéens s'insèrent globalement plus difficilement que les jeunes issus d'un apprentissage.

Ainsi, sur 100 jeunes formés à la Maintenance Moto en lycée, 40 ont trouvé un emploi. Ce taux est lui aussi en recul en 2020 (- 5 points) et la poursuite d'études a progressé de 4 points.

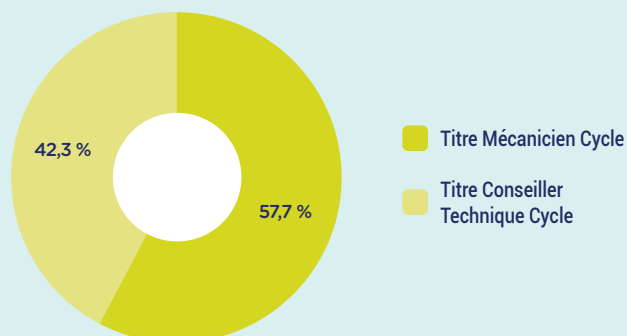


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS EN ALTERNANCE EN FILIÈRE CYCLE



Source : ANFA

RÉPARTITION PAR CERTIFICATION DES ALTERNANTS FORMÉS EN FILIÈRE CYCLE



Source : ANFA

La filière de formation Cycle compte 461 jeunes en formation à la rentrée 2021. L'intégralité des formations se déroule en alternance. Si les effectifs de ces formations restent modestes, ils ont connu une progression importante en cinq ans (ils ont multiplié par 4) et **notamment à la rentrée 2021 (+ 47 %)**.

Le titre professionnel Conseiller Technique Cycles s'est ainsi nettement développé depuis plusieurs années, répondant aux besoins des professionnels du secteur.

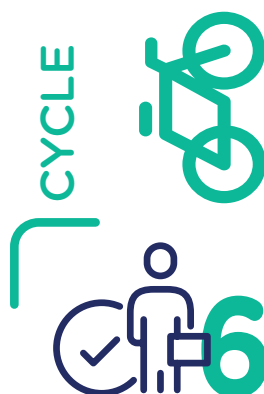
L'autre certification de la filière, le titre Mécanicien Cycles (devenu titre en décembre 2019 et donc ouvert à l'apprentissage) voit ses effectifs continuer de croître fortement passant de 51 à 266 jeunes formés en l'espace de trois ans.

L'année 2020 et son contexte sanitaire ont permis un développement inédit du cycle, qui se poursuit en 2021.



L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Le titre à finalité professionnelle Conseiller Technique Cycles, accessible via l'apprentissage, a vu 42 jeunes sur 61 formés en 2019/2020 trouver un emploi dans les 6 mois suivant la sortie de formation (69 %).



69 %

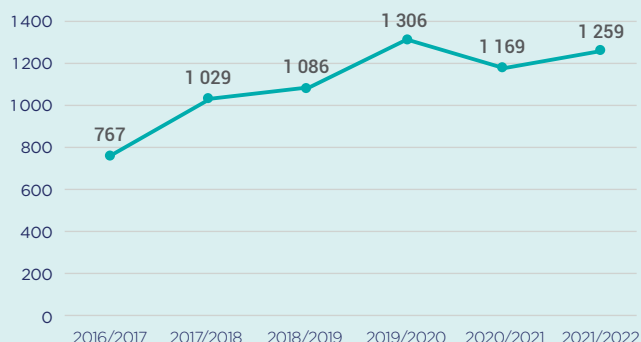
DES APPRENTIS FORMÉS
AU TITRE CONSEILLER
TECHNIQUE CYCLES
SONT EN EMPLOI



LA FILIÈRE VENTE AUTOMOBILE REPREND SA PROGRESSION



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS EN ALTERNANCE EN FILIÈRE VENTE AUTOMOBILE



Source : ANFA

La filière de formation Vente Automobile compte 1 371 jeunes en formation à la rentrée 2021. Une grande partie de ces formations se déroule en alternance (91 %).

Après la rentrée 2020 qui avait marqué une rupture pour cette filière de formation, suite à la forte progression observée sur la période 2016-2019, **les effectifs repartent à la hausse pour cette rentrée 2021 (+ 8 %)**, soit près de 100 jeunes supplémentaires en formation. L'intégralité de ces effectifs se forme au Titre à finalité professionnelle Vendeur Automobile.

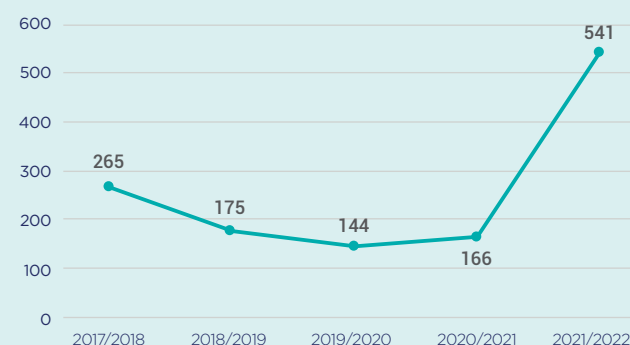


DE PLUS EN PLUS DE FORMÉS EN ALTERNANCE À L'ENSEIGNEMENT DE LA CONDUITE



Les effectifs ont fortement progressé en 2021/2022 pour répondre aux besoins importants du secteur sur ce métier.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS EN ALTERNANCE EN FILIÈRE ENSEIGNEMENT DE LA CONDUITE



Source : ANFA / OPCO Mobilités

Service Communication ANFA • SCP • AUTOFOCUS - n°93 • Février 2022

DÉCOUVREZ TOUTES LES DONNÉES ET LES PUBLICATIONS DE L'OBSERVATOIRE SUR LE SITE DE L'ANFA

anfa-auto.fr/observatoire

ET RETROUVEZ TOUS LES AUTOFOCUS EN VIDÉO



À propos de l'ANFA

L'ANFA est chargée par la Commission Paritaire Nationale de la mise en oeuvre de dispositifs relevant de la politique nationale de formation de la branche des Services de l'Automobile. À ce titre, l'ANFA :

- anime l'Observatoire des métiers des services de l'automobile (OPMQ de branche) et apporte une expertise dans le cadre de la GPEC,
- propose une ingénierie des dispositifs de formation professionnelle,
- élabore des certifications,
- assure la promotion des métiers,
- développe l'apprentissage, notamment via les réseaux des CFA Pilotes et Associés.

Observatoire ANFA
2, rue Capella - 44470 Carquefou
Tél. : 02 44 76 21 50
observatoire@anfa-auto.fr • www.anfa-auto.fr

Directrice de la publication : Dominique Faivre-Pierret
Directrice de rédaction : Valérie Chiron
Rédaction : Philippe Le Gall
Édition et création : Service Communication ANFA
Photo de couverture : ©Adobe Stock



ANFA
SERVICES DE L'AUTOMOBILE
ET DE LA MOBILITÉ